

### Le fabricant

Euromi-Biosciences  
Rue des Nouvelles Technologies 11,  
4821 Andrimont, Belgique  
Téléphone : +32 87 29 22 22

---

### 1. Objet de la garantie commerciale

La garantie CEREFORM<sup>®</sup> *Standard* couvre le remplacement de l'implant dans le cas :

- d'une rupture avérée de l'implant liée à une perte d'intégrité de l'enveloppe due à un défaut de fabrication
- ou**
- d'une contracture capsulaire de grade III ou IV selon l'échelle de Baker.

**Durée de la garantie étendue :** 10 ans à compter de la date d'implantation figurant sur la carte patient.

---

### 2. Conditions de souscription

L'adhésion au programme est automatique pour toutes les patientes implantées avec un implant mammaire de la gamme CEREFORM<sup>®</sup>.

---

### 3. Conditions d'application

- La garantie s'applique exclusivement dans le cas d'une rupture avérée de l'implant liée à une perte d'intégrité de l'enveloppe due à un défaut de fabrication ou d'une contracture capsulaire de grade III ou IV selon l'échelle de Baker.
  - La garantie concerne uniquement les implants mammaires pré remplis de gel de silicone de la gamme CEREFORM<sup>®</sup>.
  - La pose de l'implant doit avoir été effectuée, conformément aux procédures chirurgicales reconnues, par un praticien qualifié en chirurgie plastique, esthétique ou reconstructrice, en accord avec la documentation fournie avec l'implant.
  - L'implant doit avoir été acheté et implanté dans un pays où la société Euromi Biosciences dispose de distributeurs agréés.
  - Le nouvel implant doit être un implant CEREFORM<sup>®</sup>
  - L'implant sera remplacé par un implant identique (profil, volume, gel). Le changement pour un implant de volume inférieur ou supérieur n'est pas possible dans le cadre de la garantie.
-

#### 4. Exclusions de la garantie étendue

La garantie CEREFORM® *Standard* ne couvre pas :

- Les dommages causés par une mauvaise manipulation, une intervention chirurgicale incorrecte ou toute utilisation non conforme aux instructions du fabricant.
  - Le remplacement d'un implant intact sur le sein opposé.
  - Les implants d'un autre fabricant qu'EUROMI BIOSCIENCES.
  - Les complications médicales liées à des facteurs indépendants de la qualité de l'implant (par exemple, infections, hématomes, œdèmes, vagues, plis, migration de l'implant, réactions adverses consécutives à la rupture, contracture capsulaire de grade I ou II selon l'échelle de Baker...).
  - Les complications opératoires et post-opératoires telles que la rupture ou la fuite de l'implant qui s'avère être la conséquence directe d'une ré-intervention (révision de la chirurgie...) ou d'un traumatisme violent (accident de la route, agression, attentat...).
  - Le remplacement d'un implant pour des raisons purement esthétiques (taille ou résultat).
- 

#### 5. Procédure de réclamation

Pour activer la garantie :

- Contacter notre service client à l'adresse email suivante : [garantie@euromi-biosciences.com](mailto:garantie@euromi-biosciences.com).
- Faire évaluer l'état de l'implant par un professionnel de santé qualifié, qui fournira un rapport détaillé sur la nature du problème.
- La prothèse explantée et décontaminée doit nous être renvoyée dans les 30 jours suivant l'explantation.
- La garantie s'appliquera si et seulement si toutes ces conditions sont respectées.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service client :

- Téléphone : +32 87 29 22 22
- Email : [garantie@euromi-biosciences.com](mailto:garantie@euromi-biosciences.com)